

PROCURATION

Pour un titulaire majeur ⁽¹⁾



01/2023

GC-FP

Ce document est à retourner complété, signé et accompagné des justificatifs demandés, sinon il ne pourra être traité.

Il est rappelé que le titulaire du compte-titres peut, par procuration, habiliter une personne à faire fonctionner le compte-titres. Cette procuration prend effet à compter de sa réception par Air Liquide et sous réserve de la justification par le mandataire de sa signature et de son identité.

Cette procuration reste valable jusqu'à réception de sa révocation par lettre recommandée avec accusé de réception auprès de la Direction du Services Actionnaires. Elle cesse de plein droit au décès du titulaire. Toute modification de l'identité du mandataire et/ou de ses pouvoirs dans leur étendue, leur durée ou leurs conditions requiert une mise à jour de la procuration par le titulaire en contactant la direction du Service Actionnaires par lettre recommandée avec accusé de réception. Le titulaire du compte-titres s'interdit de contester toute opération réalisée à l'initiative de son mandataire.

Je, soussigné(e) **le MANDANT** :

N° d'identifiant

Attribué par la Direction du Service Actionnaires pour les nouveaux comptes

Monsieur Madame

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Téléphone (portable de préférence) ⁽²⁾ E-mail ⁽²⁾

Donne, par la présente, pouvoir au **MANDATAIRE** :

Monsieur Madame

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Téléphone (portable de préférence) ⁽²⁾ E-mail ⁽²⁾

⁽¹⁾ La procuration ne s'applique pas sur un compte-titres dont le titulaire est mineur ou majeur protégé.

⁽²⁾ Pour des raisons de sécurité, l'utilisation de certains services peut requérir l'usage de notification par e-mail ou SMS ; renseigner ces éléments permet à l'utilisateur d'accéder aux informations dans l'Espace Actionnaire et de passer des ordres de bourse en ligne.

En renseignant son e-mail et son numéro de portable lors de son inscription, l'utilisateur accepte qu'Air Liquide recueille ces informations. Air Liquide communique principalement par e-mail ; l'utilisateur ne recevra aucune sollicitation publicitaire.

À l'effet de, pour et en mon nom,

- Procéder auprès de la société Air Liquide, à toute conversion au porteur, à tout retrait ou ordre de mouvement concernant les actions de ladite société inscrites à mon nom ou conjointement avec une autre personne, et notamment pour procéder à l'achat et à la vente de titres, sans pour autant en autoriser le paiement ;
- Exercer ou céder tout droit attaché à celles-ci dans le cadre des opérations d'augmentation de capital de la Société ;

En conséquence :

- **Signer tous** documents, reçus ou décharges, et généralement faire le nécessaire pour toutes opérations courantes afférentes aux actions d'Air Liquide qui pourraient requérir ma signature ;
- **Donne au Mandataire** la possibilité d'importer mon compte. Le mandataire a alors l'accès exclusif à mon Espace Actionnaire en ligne via son propre Espace Actionnaire, afin de procéder aux opérations mentionnées ci-dessus, conformément aux conditions générales de la convention d'ouverture de compte signée par mes soins. **Cet accès par le Mandataire ne me permet plus l'accès à mon Espace Actionnaire en ligne. Autrement dit, l'accès à mon Espace Actionnaire est désormais uniquement possible via les identifiants de connexion du Mandataire ;**
- **Autorise la Direction du Service Actionnaires** à procéder à ces opérations conformément aux conditions générales de la convention de compte signée par mes soins ;
- **Ne donne pas droit au règlement de l'achat de titres par le Mandataire.**
- **Ne donne pas droit à la perception des dividendes ou des fonds liés aux ventes de titres par le Mandataire.**

Je souhaite que toute information soit adressée au mandataire (*facultatif*) :

- par courrier
- par e-mail

En signant, j'ai bien pris note que cette procuration demeure valable jusqu'à réception par Air Liquide d'une révocation expresse de ma part ou de celle de mon mandataire, ou à défaut, en cas de décès et je m'engage à informer Air Liquide de toute modification concernant l'identité ou l'étendue des pouvoirs de mon Mandataire.

Fait à le

**Signature du Mandant précédée de la mention
"Bon pour pouvoir"**

**Signature du Mandataire précédée de la
mention "Bon pour acceptation"**
ou de chaque co-titulaire d'un compte
en démembrement ou indivision

PIÈCES OBLIGATOIRES À FOURNIR

1. Complétez et signez le présent document de procuration

2. Joignez les documents suivants :

Pour l'ouverture d'un compte-titres ou sa régularisation :

- la **convention de compte-titres** et les justificatifs demandés.

Pour le ou les titulaires :

- une copie recto verso de la pièce d'identité de chaque titulaire (carte d'identité ou passeport).

Pour le mandataire* :

- une copie recto-verso d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport),
- une copie d'un justificatif récent de domicile (facture d'électricité, de téléphone fixe, de gaz, d'eau, d'Internet...),
- une copie d'une facture de consommation du téléphone portable au nom du mandataire afin de pouvoir **se connecter à l'Espace Actionnaire.**

Pour les comptes existants :

Pour le ou les titulaires :

- une copie recto verso de la pièce d'identité de chaque titulaire (carte d'identité ou passeport),

Pour le mandataire* :

- une copie recto-verso d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport),
- une copie d'un justificatif récent de domicile (facture d'électricité, de téléphone fixe, de gaz, d'eau, d'Internet...),
- une copie d'une facture de consommation du téléphone portable au nom du mandataire afin de pouvoir **se connecter à l'Espace Actionnaire.**

* Dans le cadre d'un compte en démembrement, le Mandataire est désigné par les autres co-titulaires du compte-titres et signataires du présent document.

3. Transmettez votre dossier complet :

- Depuis le site Internet : <https://www.airliquide.com/fr/actionnaires/nous-contacter>

Choisir le sujet : « MES DEMARCHES », puis le sous-sujet « PROCURATION ». Indiquer ensuite en titre de votre message « Demande de procuration », télécharger les pièces jointes et compléter les informations demandées.

OU

- Par courrier postal : adresser le dossier complet à l'adresse indiquée en bas de page.

4. Suivi de votre dossier :

Si vous avez renseigné un e-mail, vous recevrez la confirmation du traitement de votre demande par mail ; si vous n'avez pas renseigné d'e-mail, vous la recevrez par courrier postal.